

Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 5 avril 2019

Délibérations consultables en Mairie du 15 avril au 15 mai 2019 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 5 avril 2019, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 25 mars 2019

Après approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, M. Daniel AUMAITRE, Mme Pierrette DELAVEAU, M. Jacques MAUGRION, M. Patrice LUGNOT, Mme Francine PILLAIRE, M. Jérôme GABILLAUD, M. René PELVET, Mme Anne-Laure BODIN, M. Olivier DALLOT, M. Gilles LOUSTALOT

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Agnès CHION (ayant donné pouvoir à Mme Anne-Laure BODIN), Mme Marie-Agnès PEYHARDI, Mme Séverine HÉMERY (ayant donné pouvoir à M. Patrice LUGNOT), Mme Estelle RUFFLET (ayant donné pouvoir à Mme Pierrette DELAVEAU).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Gilles LOUSTALOT.

1. Taux des impôts locaux 2019

Le Conseil Municipal maintient le taux des taxes d'imposition pour 2019

Taxe d'habitation : 14.95 %

Taxe foncière (bâti) : 19.95 %

Taxe foncière (non bâti) 38.95 %

2. Fonds de Solidarité Logement

Le Conseil Municipal donne son accord pour la participation de la commune au Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour 2019 à hauteur de 1.66 € par résidence principale soit 542.27 €.

3. Financement du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté

Le Conseil Municipal donne son accord pour la participation de la commune au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté pour 2019 à hauteur de 0.70 € par jeune de 18 à 25 ans identifié sur le territoire soit 28 €.

4. Amortissement des travaux de La Petite Barre

Le Conseil Municipal décide d'amortir les travaux comme suit :

- Dissimulation Télécom sur une période de 9 ans, montant de l'amortissement : 4 838.28 € annuel.
- Dissimulation Basse Tension sur une période de 9 ans, montant de l'amortissement : 4 445.00 € annuel.

- Enfouissement du réseau Orange sur une période de 3 ans, montant de l'amortissement : 981.46 € annuel.

5. Révision du prix de vente des parcelles du Lotissement des Pierrets

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente des lots à 10.80 € TTC le m².

6. Mise en place d'un système de vidéo-surveillance

Suite à des actes de vandalisme dans le secteur de la Salle des Fêtes, le Conseil Municipal décide la mise en place de deux caméras. Un projet est à l'étude en accord avec la Préfecture et la Gendarmerie Nationale.

7. Création d'un poste d'agent technique aux espaces verts

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi permanent d'agent technique aux espaces verts à temps non complet à raison de 17 heures 30 hebdomadaires.

8. Création d'un poste d'agent technique faisant fonction d'ATSEM

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi permanent d'agent technique faisant fonction d'ATSEM à temps non complet à raison de 17 heures 30 hebdomadaires.

9. Achat de parcelles pour la création d'un chemin rural à Villarnoux.

Suite à l'enquête publique du 4 mars 2019, le Conseil Municipal décide l'achat de la parcelle A 1849 et une partie de la parcelle A 333 pour un euro symbolique et autorise le Maire à contacter un géomètre et à signer tous les documents afférents à cette transaction.

10. Adoption du Budget Primitif 2019

Commune : les dépenses et recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 719 998.84 €

Les dépenses et recettes d'Investissement s'équilibrent à 358 840.34 €

Lotissement : les dépenses et recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 64 800.59 €

Les dépenses et recettes d'Investissement s'équilibrent à 64 800.44 €

11. Attribution des subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes : 1 170 €
- Association des Familles Rurales : 650 €
- Société de Chasse : 260 €
- Coopérative scolaire : 1300 €
- Association des parents d'élèves : 310 €
- Fédération de cardiologie : 50 €
- Ligue contre le cancer : 50 €
- Office de Tourisme d'Eguzon : 760 €
- Prévention routière : 77 €
- Comité de Défense de la Gare d'Argenton : 20 €
- Delta-Revie : 50 €

12. Questions diverses

Suite au courrier de Monsieur Michel MAILLET concernant une demande de renseignements sur la fibre optique, une réunion d'informations pourrait être organisée afin d'apporter des précisions complémentaires aux habitants de la commune.